



Comité Directeur de la FFBDF du samedi 19 janvier 2019

au siège social 4, rue La Bruyère Angers – Salle de l'Ormeau

Absents excusés :

Remy BOUCHEREAU (donne pouvoir à Hubert LAFUENTE), Philippe GUEMARD, Didier HARRIAU, Didier LEMONNIER et Christophe PLOQUIN.

19 Présents

Le Président Hubert LAFUENTE accueille tous les membres du Comité Directeur et les remercie pour le travail efficace réalisé en équipe en 2018. Il leur souhaite une bonne année 2019 ainsi qu'au monde de la boule de fort.

1 Adoption du CR précédent :

Le compte-rendu de la réunion du 20 octobre 2018 est adopté à l'unanimité.

2 Etude des textes qui seront proposés à l'Assemblée Générale

Quatre textes seront proposés à l'adoption lors de l'AG du 16 mars 2019 à Beaucouzé.

Les textes sont projetés, article par article, par Clément BOURDON ; Tous les articles sont étudiés, discutés et éventuellement modifiés sur place.

Il s'agit :

- Du projet de règlement intérieur de la FFBDF préparé par la Commission Statuts et Règlements (Rapporteur Jean-Claude CHAUVAT).
- Du document qui précise le rôle des responsables de secteurs et de leurs adjoints, préparé par la même commission et présenté le jeudi 13 décembre 2018 à l'Union de Saint-Mathurin à l'ensemble des responsables des 32 secteurs réunis avec le Comité Directeur.
- Du règlement des Challenges fédéraux élaboré par la Commission Technique des challenges et présenté également à la réunion de Saint-Mathurin.
- Du règlement de la Boule de Fort relu et corrigé par la Commission Technique des challenges (rapporteur Serge TETREL).

Après de longs échanges, les quatre textes sont adoptés par le Comité Directeur et ils seront envoyés à toutes les sociétés adhérentes avec la convocation à l'Assemblée Générale pour être discutés et adoptés définitivement le 16 mars 2019 lors de cette Assemblée Générale.

Courriel: secrtaire@fedebouledefort.fr

Site internet: <http://fedebouledefort.fr> ou <http://ffbdf.fr>

4 rue La Bruyère 49100 Angers

Association loi 1901 enregistrée à la Préfecture de Maine et Loire Numéro W491010838

SIRET 504 944 901 00017

MEMBRE DE L'ASSOCIATION EUROPEENNE DES JEUX ET SPORTS TRADITIONNELS

3 Les comptes 2018 et le budget prévisionnel 2019

Le trésorier Yvon HAYER détaille le compte de résultat 2018.

Il attire l'attention du Comité Directeur sur l'évolution globale des comptes de la Fédération.

Les recettes restent limitées puisque chaque société n'envoie que 10 € de cotisation à la Fédération, 15 € restant dans les secteurs pour l'organisation des challenges fédéraux.

Heureusement, le Conseil Départemental a attribué une subvention de 3 000 € pour le démarrage de la Fédération. Par ailleurs la Fédération du Crédit Mutuel d'Anjou a attribué 700 € pour le challenge des juniors, et 14 sponsors ont contribué pour environ 1 500 € à la réalisation de l'agenda 2019.

Par contre les dépenses ont beaucoup augmenté, en particulier pour la conception et l'impression de l'agenda et des cartes fédérales. Il est vrai qu'il a fallu cette année reprendre tout le contenu de l'agenda pour tenir compte de la mise en place de la Fédération, des commissions et des secteurs. Il a fallu prendre en compte l'adhésion d'une centaine de sociétés, la liste des sociétés non adhérentes, et la remise à plat de l'organisation de l'agenda sur 17 mois avec l'arrivée des partenaires officiels et de nouveaux sponsors.

Yvon HAYER souligne la nécessité de maîtriser ces dépenses d'autant plus qu'il faut prévoir les dépenses d'aménagement du siège à Angers.

Le coût de conception et d'impression des agendas et cartes sera couvert par la vente de ces produits qui sera comptabilisée sur le budget prévisionnel 2019.

Le Comité Directeur adopte le compte de résultat 2018 et le budget prévisionnel 2019 qui seront expliqués et proposés au vote de l'Assemblée Générale du 16 mars 2019. Après contrôle assuré par Gérard LEMONNIER. Le Comité Directeur confirme la nécessité de bien maîtriser les dépenses liées au nouveau fonctionnement et de développer les recettes, en particulier par la recherche de partenaires grâce à la Commission Communication mise en place à l'automne 2018.

4 Adoption de l'ordre du jour

Le secrétaire, Jean-Claude CHAUVAT propose l'ordre du jour pour la matinée du 16 mars 2019.

- A partir de 8h30, à la Maison Commune de Loisirs de Beaucouzé, les représentants mandatés par les sociétés adhérentes signeront les listes d'émargement et feront valider leurs pouvoirs (2 maximum par personne en plus de leur société).
- A partir de 9h00, Assemblée Générale Extraordinaire.

Le Comité Directeur présente les deux textes qui seront soumis à l'approbation des représentants mandatés, à savoir :

Modification des statuts : Remplacement du mot « zone » par « secteur » et l'inscription d'un lien direct entre la Fédération et les membres des sociétés adhérentes.

Délibération qui réduit à 3 ans le premier mandat des responsables de secteurs pour permettre leur renouvellement dès 2021 et assurer ainsi la continuité de la vie de la Fédération au cours de l'année 2022 marquée par le renouvellement du Comité Directeur.

Ces deux textes seront envoyés à toutes les sociétés avec l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

- A partir de 9h30, Assemblée Générale Ordinaire.
 - Rapport d'activité comportant essentiellement les quatre textes adoptés par le Comité Directeur et soumis au vote
 - Rapport financier également soumis au vote
 - Echanges avec les personnes présentes sur la vie de la Fédération (en particulier le projet de carte fédérale pour 2020 avec société de référence pour les challenges fédéraux qui sera également soumis au vote).

Conformément aux statuts les documents seront envoyés par voie électronique avant le 15 mars 2019 et par voie postale pour les sociétés qui n'ont pas de contact Internet.

5 La vie de la Fédération

5.1 Commission Communication

Jacky VERGNAUD fait le compte-rendu des réunions de la Commission Communication.

Une réflexion est en cours pour prévoir des partenariats avec la rédaction d'une Charte du Partenariat et du Mécénat. Cette charte permettra de trouver les ressources nécessaires pour développer de nouveaux outils de communication, en particulier une mascotte (Quel symbole pour la Fédération ?), un dépliant, un site Internet rénové...

Le financement est à chercher vers des partenaires extérieurs.

5.2 Commission Boutique

La commission Boutique et la Commission Technique des challenges vont diffuser les affiches pour le challenge Départemental 2019 et le challenge Juniors 2019, fraîchement imprimées.

Par ailleurs, la Commission Boutique continue à gérer la diffusion des agendas et des cartes fédérales (il a fallu en imprimer de nouvelles).

5.3 Les sociétés adhérentes

Conformément aux décisions du Comité Directeur d'octobre 2018, Stéphanie BOURGEOIS et Jean-Claude CHAUVAT ont rencontré les responsables de la Bienvenue de Sorges pour évoquer la rencontre avec le Préfet de Maine et Loire et le soutien de la Fédération à la Bienvenue qui fait vivre le village de Sorges (une société « Cœur de Village »).

Jean-Pierre BOISBOUVIER annonce la relance de la société l'Union de Sablé, menacée un moment de fermeture administrative (cette société a envoyé son adhésion à la Fédération).

Hubert LAFUENTE a repris contact avec GROUPAMA pour étudier un contrat de groupe concernant la responsabilité juridique des dirigeants.

Il annonce l'adhésion de la société l'Union de Varrains, la fusion à Mozé sur Louet des deux sociétés en l'Union de Plaisance (siège à l'Union).

Il évoque les menaces, confirmées depuis, concernant la société Saint Joseph de la Trinité à Angers : La société fermera en juin 2019, l'association diocésaine propriétaire ayant vendu les locaux. Le Comité Directeur souhaite une médiation de la Ligérienne des Cercles Catholiques pour évoquer l'avenir des sociétés liées à l'association diocésaine propriétaire de locaux.

Le Comité Directeur entérine deux modifications dans les secteurs :

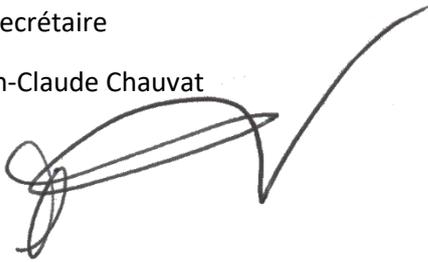
- La société La Joyeuse de la Breille les Pins quitte le secteur 13 (Mouliherne) pour le secteur 9 (Allonnes).
- La société Mon Plaisir de Parçay les Pins quitte le secteur 13 (Mouliherne) pour le secteur 11 (Noyant-Méon).

Commencé à 9h, le Comité Directeur se termine à 12h.

Le Bureau est chargé de la mise en place de l'Assemblée Générale, le Comité Directeur étant invité dès 8h15.

Le secrétaire

Jean-Claude Chauvat



Le président

Hubert Lafuente

